

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MARS 2016

Le Conseil Municipal de la Commune de Fontenay-aux-Roses, légalement convoqué le 3 mars deux mille seize, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, le neuf mars deux mille seize à vingt heures trente, sous la présidence de M. Laurent VASTEL.

**Étaient présents** : L. VASTEL, Maire ; C. BIGRET, M. GALANTE-GUILLEMINOT, D. LAFON (points 1 et 2), A. BULLETT, P. RIBATTO, S. BOURDET, M. FAYE, F. GAGNARD, JP. AUBRUN, Maires-Adjoints ; ME. MORIN, R. LHOSTE, JM. DURAND, AM. MERCADIER, V. RADAOARISOA, E. CHAMBON, S. LE ROUZES, C. ALVARO, C. MARAZANO, A. SOMMIER, JJ. FREDOUILLE (point 1), F. ZINGER, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI, Conseillers Municipaux

**Absents représentés** :

D. LAFON (pouvoir à F. GAGNARD points 3 à 5), R. BENMERADI (pouvoir à E. CHAMBON), JC. PORCHERON (pouvoir à JP. AUBRUN), JL. DELERIN (JM. DURAND), V. FONTAINE-BORDENAVE (pouvoir à M. FAYE), JM. GASSELIN (pouvoir à S. BOURDET), S. CROCI (pouvoir à C. BIGRET), M. FOULARD (pouvoir à S. LE ROUZES), T. NAPOLY (pouvoir à D. LAFON points 1 et 2), G. MERGY (pouvoir à P. BUCHET)

**Absents excusés** : T. NAPOLY (points 3 à 5), JJ. FREDOUILLE (points 2 à 5)

**Absent** : J. N'GALLE-EBOA

**Secrétaire** : Céline ALVARO est désignée secrétaire de séance.

M. le Maire rend compte des décisions prises depuis le 11 janvier 2016 en application des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### ➤ FINANCES

#### **1 – Débat d'orientations budgétaires**

Le Conseil Municipal **prend acte** qu'un débat sur les orientations budgétaires relatif au budget primitif 2016 s'est tenu en séance le 09 mars 2016.

### ➤ INTERCOMMUNALITE

#### **2 – Désignation des membres à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)**

**A l'unanimité**, le Conseil Municipal décide de proposer à l'Etablissement public territorial Vallée Sud – Grand Paris les personnes ci-après dénommées pour figurer sur la liste préparatoire dressée pour la désignation des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs :

	Titulaire	Suppléants	Contribuable au titre de
Nom Prénom Date de naissance Lieu de naissance Adresse	Durand Jean-Michel 17/05/50 Paris 14 <sup>ème</sup> 2 rue des Ormeaux 92260 Fontenay-aux-Roses		Taxe habitation
Nom Prénom Date de naissance Lieu de naissance Adresse		Bigret Christian 18/03/1949 La Courneuve 5, rue des roses 92260 Fontenay-aux-Roses	Taxe habitation
Nom Prénom Date de naissance Lieu de naissance Adresse		Aubrun Jean-Paul 29/11/1935 Beaugency 24, bis boulevard de la République 92260 Fontenay-aux-Roses	CFE
Nom Prénom Date de naissance Lieu de naissance Adresse		Faye Michel 07/08/1948 Limoges 7, rue Jean Jaurès 92260 Fontenay-aux-Roses	Taxe habitation

## ➤ TRAVAUX

### 3 – Modification de l'AP/CP (Autorisation de Programme/Crédits de Paiement) : travaux de réhabilitation de l'aile ouest du Château Sainte Barbe

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de réviser l'Autorisation de Programme (AP) de la réhabilitation de l'aile ouest du château Sainte Barbe (Maison des associations) et la répartition des crédits de paiements (CP) des AP comme suit :

#### Réhabilitation de l'aile ouest du château Sainte Barbe (Maison des associations)

<b>Montant global de l'AP</b>	<b>2 869 792.57</b>
CP Antérieurs	59 599.53 €
CP 2013	1 846 843.48 €
CP 2014	904 627,37 €
CP 2015	55 086.85 €
	3 365.34 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 869 792.57 €</b>
<b>FINANCEMENT</b>	
Autofinancement / emprunt	1 230 779.87 €
Subvention	1 186 646,00 €
Récupération T.V.A.	452 366.70 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 869 792.57 €</b>

### 4 – Travaux de remplacement de menuiseries extérieures au droit de l'école Jean Macé, de l'école du Parc et de la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville – Autorisation donnée au Maire pour déposer les autorisations d'urbanisme

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer des dossiers de déclarations préalables pour les travaux des bâtiments communaux suivants :

- Ecole Jean Macé : rdc du bâtiment principal et rotonde
- Ecole du Parc : sur l'ensemble des bâtiments
- Hôtel de ville : salle des mariages

## 5 – Demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local pour des travaux de rénovation thermique et de mise en accessibilité d'équipements communaux

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le programme 2016 pour :

- les travaux d'isolation thermique sur les bâtiments publics de l'école maternelle Jean Macé, de l'école primaire du Parc et de l'Hôtel de ville.

- les travaux de mise en accessibilité des écoles de la Roue et du Parc, du groupe scolaire des Pervenches, du stade du Panorama, du gymnase de la Roue, du centre de loisirs La Fontaine, de la crèche Le Petit Paradis et du Fontenay Scope

Et décide de solliciter des financements dans le cadre de cette dotation selon les modalités suivantes :

	Montants estimatifs HT	Dotation de soutien à l'investissement public local 80%	Ville de Fontenay- aux-Roses 20%
<b>TRAVAUX D'ISOLATION THERMIQUE</b>			
Ecole maternelle Jean Macé Rotonde	45 000 €		
Ecole maternelle Jean Macé Bâtiment principal	40 000 €		
Ecole élémentaire du Parc Bâtiment principal	350 000 €		
Ecole élémentaire du Parc Salle du Parc	35 000 €		
Hôtel de Ville Salle des mariages et 2 bureaux des élus	40 000 €		
<b>SOUS-TOTAL 1</b>	<b>510 000 €</b>	<b>408 000 €</b>	<b>102 000 €</b>
<b>TRAVAUX MISE EN ACCESSIBILITE</b>			
Centre de loisirs La Fontaine	28 500 €		
Crèche Le Petit Paradis	21 500 €		
Ecole du Parc	246 500 €		
Groupe Scolaire des Pervenches	151 500 €		
Gymnase de la Roue	16 500 €		
Fontenay Scope	17 000 €		
Groupe Scolaire de la Roue	45 000 €		
<b>SOUS-TOTAL 2</b>	<b>526 500 €</b>	<b>421 200 €</b>	<b>105 300 €</b>
<b>MONTANT TOTAL</b>	<b>1 036 500 €</b>	<b>829 200 €</b>	<b>207 300 €</b>

### ➤ VŒUX

#### **Vœux déposés par Pascal BUCHET « pour modifier le projet immobilier des Mouilleboeufs »**

VŒU 1 : « revoir le projet avec le promoteur pour l'implanter sur la partie basse du terrain côté avenue Paul Langevin et pour le moins respecter le POS modifié en supprimant le 5<sup>ème</sup> étage manifestement illégal, prévoir un matériau et des dispositifs pour lutter contre les nuisances sonores pour les futurs habitants ».

VCEU 2 : « revoir le projet avec le promoteur afin d'y intégrer une surface commerciale plus importante et plusieurs logements en accession sociale à la propriété ».

**Vœux rejetés à la majorité absolue**

[Mmes MARAZANO, SOMMIER, ZINGER, BEKIARI, MM. FREDOUILLE, BUCHET, CICERONE, MERGY (pouvoir à M. BUCHET) votent pour]

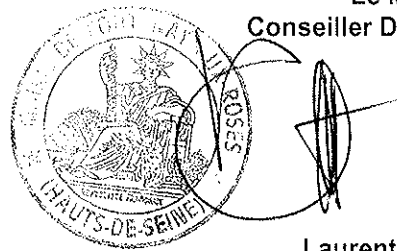
M. le Maire indique que le prochain Conseil Municipal est fixé au mercredi 21 mars 2016 à 20H30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt deux heures et quarante neuf minutes.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

Fontenay-aux-Roses, le 18 MARS 2016

**Le Maire  
Conseiller Départemental**



**Laurent VASTEL**

**POUR INFORMATION**

Les procès-verbaux intégraux sont disponibles sur le site Internet de la Ville [www.fontenay-aux-roses.fr](http://www.fontenay-aux-roses.fr)  
ou sur simple demande auprès de la Mairie